

Radepont > Ancienne abbaye de Fontaine Guérard

L'abbaye est voisine des anciennes filatures Levavasseau (XIX^e siècle) qui ne sont pas protégées.

La commune comprend un autre monument historique : le château de Bonnemare, classé depuis le 16 octobre 1992. Son périmètre de protection ne touche pas celui de l'abbaye.

Les vestiges de l'abbaye de Fontaine-Guérard ont été classés aux monuments historiques le 6 avril 1937. L'abbaye est couverte par un site inscrit depuis le 3 décembre 1942.

Un prieuré de bénédictines occupait le site dès 1135. L'établissement connaît un bel essor grâce aux dons de Robert, comte de Leicester, en 1189. L'église et les bâtiments monastiques sont reconstruits au début du XIII^e siècle. Rattaché à l'Ordre de Cîteaux en 1207, le monastère est érigé en abbaye en 1253. L'église, consacrée en 1218 par l'archevêque de Rouen, est dotée d'un vaisseau unique à chevet plat percé d'un triplet typiquement cistercien. Les voûtes du chœur sont encore préservées de nos jours. Daté du XIII^e siècle, le grand bâtiment des moniales comprend une salle capitulaire perpendiculaire au cloître (disparu), un parloir, et une salle de travail à deux vaisseaux. À l'étage, le dortoir avec ses étroites baies brisées est couvert d'une superbe charpente en carène avec entrails et poinçons. Élevée sur d'anciens celliers, la chapelle Saint-Michel a été reconstruite par Guillaume de Léon, seigneur d'Hacqueville, en gage d'expiation pour l'assassinat de sa femme, Marie de Ferrières, qu'il avait commandité en 1399. L'abbaye est vendue comme Bien National en 1792 avant d'être en partie démolie entre 1793 et 1820 par Adolphe Guérout, propriétaire d'anciennes filatures voisines. En 1937, l'Armée du Salut reçoit l'abbaye en donation, initiant un vaste programme de restauration. De nouveau propriété privée depuis 2013, l'abbaye est ouverte au public à la belle saison.

Située dans la vallée de l'Andelle, à l'écart du village de Radepont, l'abbaye bénéficie d'un cadre naturel très valorisant avec ses champs, ses coteaux boisés et son cours d'eau. Cet environnement mérite d'être préservé en limitant les extensions urbaines.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écran du monument (voir au verso de la fiche).



L'abbaye dans son environnement



Le grand bâtiment des moniales



Les vestiges de l'église abbatiale



La chapelle Saint-Michel



Les voûtes du chœur de l'église



La salle de travail à deux vaisseaux

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1°C). Les constructions en colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm.)

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Le paysage rural de Radepont



L'église Saint-Germain (vue éloignée)



L'église Saint-Germain (vue proche)



Le paysage de la vallée de l'Andelle



Les anciennes filatures Levavasseur



Le château de Bonnemare (classé MH)